



Habilitation Électrique Tronc Commun

H0 B0 - H0V (Norme UTE C18 510)

Prérequis

« Tronc commun habilitation électrique pour non électricien » inclus dans cette formation.

Les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité

Public

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services.
Travailleurs concernés : tout salarié en présence d'un risque électrique dans un local (aucune intervention sur une installation électrique n'est possible pour ces personnels)

Durée

7 heures

Nombre de participants

Jusqu'à 12 personnes

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis. Seul l'employeur pourra l'habiliter

Réglementation applicable

Art. R. 4544-9, 10, 11,
Art. R. 4226-9 du Code du Travail

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 3 ans

Intervenant

Formateur non électricien

Objectifs

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail

Programme

Tronc Commun

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Module Exécutant travaux d'ordre non électrique (B0, H0, H0V)

- Nommer les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation « 0 »

Module Chargé de chantier (B0, H0, H0V)

- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Nommer les limites de l'habilitation « 0 »

AFPS HEH0B0H0V/V2